



Développement du secteur des boissons alcoolisées au Nouveau-Brunswick – Société des alcools du Nouveau-Brunswick (ANBL)

Rapport du vérificateur général – Volume I, Chapitre 2 – Juin 2022

Pourquoi est-ce important?

- ANBL a contribué 1,7 milliard de dollars à la Province sur une période de dix ans terminée en mars 2021
- ANBL est une société monopolistique chargée de contrôler tout l'accès au marché des boissons alcoolisées du Nouveau-Brunswick et ses décisions ont des répercussions sociales et économiques sur les Néo-Brunswickois
- Les produits artisanaux locaux représentaient 4,2 % des ventes (19 millions de dollars), mais représentaient 27,6 % du portefeuille d'ANBL

Conclusions générales

- ANBL n'a pas planifié son rôle à jouer dans le développement du secteur des boissons alcoolisées de la Province
- ANBL n'a pas participé efficacement au développement du secteur des boissons alcoolisées de la Province
- ANBL n'a pas suivi les étapes clés de ses processus de gestion du cycle de vie des produits
- Le modèle d'établissement des prix d'ANBL pourrait nuire au bénéfice de celle-ci et favoriser certains fournisseurs par rapport à d'autres
- ANBL a de nombreux problèmes de conservation des données et des documents dans l'ensemble de ses principaux processus

Nos constatations

Planification et mobilisation inefficaces pour développer le secteur des boissons alcoolisées de la Province

- Aucun plan axé sur les résultats ni aucune stratégie consignée pour le développement du secteur des boissons alcoolisées de la Province
- Les producteurs locaux ne sont pas pleinement mobilisés par ANBL et les solutions aux problèmes qu'ils soulèvent ne sont pas adoptées
- Aucune définition ou cible pour obtenir des revenus financiers appropriés
- Cibles du plan stratégique non atteintes en 2016-2020, aucune cible fixée dans le plan stratégique 2020-2023

Problèmes de conservation des données et des documents

- ANBL ne conserve pas les données historiques dans le système Bev Hub
- Communications avec les fournisseurs non conservées

Faiblesses de la gestion du cycle de vie des produits

- Aucun document à l'appui des principales décisions financières
- L'approbation verbale et l'absence de données probantes d'examen sont des pratiques courantes
- Les étapes clés des processus d'inscription et de retrait de produits ne sont pas suivies pour toutes les catégories de produits
- Les critères d'évaluation ne sont pas appliqués de façon cohérente
- Des dispositions spéciales ont été prises pour certains producteurs locaux, ce qui a entraîné des coûts plus élevés pour ANBL
- On compte habituellement sur les fournisseurs pour établir les prix de détail dans toutes les catégories de produits
- Le processus d'établissement des prix a encouragé les fournisseurs à maximiser les coûts pour ANBL
- La stratégie d'établissement des prix n'est pas définitive ou respectée pour toutes les catégories de produits
- Les seuils de vente présentaient plusieurs faiblesses dans toutes les catégories de produits